

Les résultats moraux de cette répartition des bénéficiaires furent considérables et, dès le lendemain, 94 demandes spontanées d'admissions nouvelles furent enregistrées, ce qui porte à 368 le nombre des adhérents de la coopérative.

On remarquera que la coopérative a payé aux pêcheurs, au cours de l'année, un total de 365.000 francs, ce qui met finalement le prix d'achat du kilo de poisson à 0 fr. 334.

Perspectives ouvertes. — La Coopérative du Sous se heurte à des difficultés parce que, jusqu'à ce jour, la grande saison de pêche correspond au plein été où le placement de la marchandise est le plus difficile. La pêche est, à ce moment, partout abondante sur la côte marocaine et le poisson d'Agadir, palomette et tasser-galt, est le moins demandé.

Le problème des débouchés reste encore à résoudre.

En 1934, il a été débarqué au Maroc 26.000 tonnes de poisson pour 29.000.000 de francs payés aux pêcheurs, mais le contingent global

admis en France, en franchise, n'atteint que 3.000 tonnes en 1931 pour arriver à 6.900 en 1935, et la pêche d'Agadir, si particulière, avec un total d'environ 1 millier de tonnes, n'y trouve encore aucune place.

La Coopérative du Sous a bénéficié jusqu'à présent d'une aide importante de l'État pour ses installations à terre. Dans le but de venir au secours du Sous, dont la misère est endémique, des fonds ont été mis chaque année à la disposition de cette organisation pour constituer les réserves de poisson séché et cuit, offertes ensuite gratuitement à la consommation.

Un premier succès est remporté : le pêcheur indigène de la région d'Agadir a compris qu'isolé, il était la proie du mercantilisme et qu'associé il s'en défend maintenant avec profit, dans une économie plus large qui s'éloigne lentement des pratiques anciennes et vétustes pour s'assimiler peu à peu des moyens et des méthodes à plus grand rendement et à plus grand bénéfice.

B. — LES ÉCHANGES INTÉRIEURS

TABLEAU COMPARATIF DES OPÉRATIONS DE GARANTIE
pendant les cinq premiers mois de 1936

	PLATINE		OR		ARGENT		VALEURS des objets importés (pierres précieuses comprises)
	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	
A. — IMPORTATION.							
		k.		k.		k.	Fr.
Casablanca	138	0,292	4.127	12.397	15.497	180.910	1.007.227
Fès	42	0,170	1.000	4.999	9.028	10.070	819.408
TOTAUX	180	0,462	5.127	17.396	24.465	140.980	1.826.635
B. — ADMISSION TEMPORAIRE.							
Casablanca	232	0,177	1.888	1.727	1.401	16.400	
Fès	161	0,648	2.926	14.688	4.971	12.570	
TOTAUX	393	0,820	4.809	16.360	6.372	28.970	
C. — FABRICATION LOCALE.							
Casablanca	508	1,308	11.557	38.499	26.601	335.650	
Fès	1	0,008	11.477	57.987	30.847	605.580	
Marrakech	1	0,004	1.291	13.791	40.301	529.980	
TOTAUX	510	1,310	24.325	109.677	97.249	1.471.160	

LE TOURISME A MARRAKECH pendant la saison 1935-1936

La saison touristique 1935-1936 vient de se terminer à Marrakech de façon brillante : jamais les visiteurs n'ont été aussi nombreux et l'on estime à environ 20.000 le nombre de ceux qui sont venus, d'octobre à mai, contempler la capitale du Sud et ses environs. Ce succès est dû, sans doute en partie, aux troubles d'Égypte qui ont, pour un temps, détourné la clientèle anglaise du chemin des Pyramides (1). Mais il est dû bien davantage à la propagande qui se fait chaque jour en France, aussi bien qu'à l'étranger par les touristes qui sont déjà venus les années précédentes. Leurs récits auxquels s'ajoutent les effets du « mirage marocain » et l'abondante littérature consacrée au Maroc, ont incité au voyage un nombre sans cesse croissant de touristes, attirés en outre par la proximité de l'Europe et la facilité des relations, notamment maritimes et aériennes.

Un certain nombre de touristes a consacré à la visite de Marrakech un temps égal à celui qu'il a consacré à la visite de Fès ou de Rabat.

Cependant un plus grand nombre est resté davantage à Marrakech ; quelques-uns même ne sont venus qu'à Marrakech. Un humoriste déclarait un jour qu'un touriste venant au Maroc désirait y voir trois choses : un pacha, un chameau et un palmier. Les trois se rencontrent à Marrakech et il est certain que le goût de l'exotisme révélé par cette boutade est bien davantage satisfait dans la capitale du Sud qu'à Fès, Meknès ou Salé ; que de voyageurs, lorsqu'ils contemplent superficiellement le Maroc du Nord, surtout lorsqu'il est noyé sous les abondantes pluies de printemps, lui trouvent par trop de ressemblance avec les paysages qu'il vient de quitter ! Au contraire, Marrakech, à laquelle on accède en général après la longue traversée du désert de Benguerir, fait figure d'oasis, de porte du Sahara. Il n'en faut pas davantage pour attirer et retenir le voyageur qui, au surplus, trouve en général à Marrakech ce qui lui manque en hiver : le soleil et la lumière.

Marrakech n'est, du reste, plus le terminus d'un voyage. Elle est devenue le nœud des plus beaux circuits touristiques au Maroc : au croisement des routes de Meknès-Fès par le Moyen-Atlas, le Tadla et la région d'Ouaouizarht, de la côte (Casablanca, Safi, Mogador), du Sous par le pays Goundafi, des palmeraies vers le Drâ ou le Sud oranais par Ouarzazate.

Il faut enfin ajouter à ces heureuses dispositions de la nature l'existence d'un certain nombre d'hôtels dont le confort contribue grandement à retenir le touriste, et la présence de quelques étrangers qui ont établi à Marrakech des installations durables.

(1) La venue au Maroc de quelques Britanniques notables fut sans aucun doute une efficace propagande. Cf. les déclarations de Sir Winston Churchill dans le *Daily Mail*.

Le nombre et la nationalité des touristes venus durant la dernière saison est indiqué par le tableau ci-après :

<i>Touristes ayant séjourné plus de 24 heures</i>		<i>Touristes venus pour la journée</i>	
Français	9.710	Français	1.800
Anglais	1.507	Allemands	1.200
Italiens	360	Suédois	200
Allemands	168	Polonais	200
Américains	72	Divers	1.100
Divers	3.285		
	15.102		5.500

Total aproximatif : 20.600.

Ces divers chiffres appellent les constatations suivantes :

1° Les Français forment un contingent qui comprend environ 50 % des touristes. Mais, dans ce nombre, figurent les Français établis au Maroc qui viennent à Marrakech soit à titre de touristes, soit à titre de commerçants ;

2° La foire de Marrakech attire un nombre important de touristes. Pendant le mois d'avril, où s'est déroulé cette manifestation, 2.000 touristes de plus que pendant la moyenne des mois précédents sont venus visiter Marrakech ;

3° La moyenne de la durée de séjour des touristes n'est pas supérieure à deux ou trois jours et ceux qui, parmi les hivernants, ont séjourné le plus longtemps sont, en général, les Anglais ;

4° Il convient de noter enfin le chiffre d'importance toute relative, mais notable, des touristes venus à Marrakech par avions particuliers : 24 touristes environ sont arrivés de cette façon ;

5° Les hivernants recherchent surtout à Marrakech le repos : une ou deux visites aux souks, une autre aux jardins et monuments de la ville (Aguedal, Menara, tombeaux saadiens) suffisent généralement à apaiser leur curiosité. Souvent, au surplus, ils rayonnent autour de la ville et parcourent en automobile un ou deux des circuits touristiques des environs que l'on accomplit facilement en une après-midi. Un grand nombre enfin se cantonnent à l'hôtel qu'ils ne quittent guère que pour se rendre au golf dont le succès s'avère de plus en plus grand ;

6° On évalue à 10.000.000 de francs au minimum l'argent laissé par les quelque 20.000 touristes venus à Marrakech durant la dernière saison. La majeure partie de cette somme a surtout été versée aux hôtels, en moindre proportion aux restaurants, et un chiffre moindre encore aux divers commerçants d'articles d'art indigène.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'une grande partie de cet argent reste dans la région, redistribué au commerce local. Ce chiffre suffit à indiquer l'intérêt que présente pour Marrakech l'essor du tourisme.

Les résultats obtenus en 1935-1936 sont remarquables, mais ils peuvent être améliorés. Les efforts que demande cette extension doivent porter principalement sur les points suivants :

1° *L'hôtellerie.* — Marrakech compte actuellement 21 hôtels et 600 chambres. A plusieurs reprises, et notamment pendant les fêtes de Pâques, ce chiffre est apparu insuffisant. Actuellement, la nécessité se fait sentir soit d'agrandir les hôtels existants, soit de construire de nouveaux établissements.

2° *Les circuits touristiques :*

Marrakech - Amismiz - Azegour ;
Marrakech - Asni - Tizi-N'Test ;
Marrakech - Asni - Arround ;
Marrakech - Tanaout - Tadment - Dar-
Caïd-Ouriki - Marrakech ;
Marrakech - Taddert - Telouet ;
Marrakech - Demnat - Iminifri ;
Marrakech - Demnat - cascades d'Ou-
zoud.

Ces divers circuits autocyclables sont complétés par toute une série d'excursions praticables sur pistes muletières. Mais il faut reconnaître que les touristes de passage profitent rarement des facilités qui leur sont offertes à ce dernier point de vue.

Aussi convient-il de développer les circuits praticables en automobile. Parmi ceux-ci le circuit de rocade qui longe le pied de l'Atlas entre Amismiz et Demnat se révèle parmi les plus intéressants, car il offre pour l'avenir une base de pénétration vers l'intérieur de la montagne. Non moins intéressant serait l'aménagement de haltes confortables et plaisantes qui inviteraient le voyageur à des excursions vers des lieux tels que Skoura, Tinghir, Ouaouizarht, Agdz ou Zagora.

3° *Action de sociétés privées.* — Par suite de la carence de la Société chérifienne d'hivernage, la Société d'entreprises urbaines et coloniales doit entreprendre la construction d'un casino. On peut beaucoup attendre de cet établissement : jusqu'à présent, en effet, les touristes venus à Marrakech y séjournaient surtout pour s'y reposer. L'ouverture d'un établissement de jeux incitera sans doute une nouvelle catégorie de visiteurs à venir à Marrakech.

L'AUTOMOBILE EN AFRIQUE DU NORD

Le Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles communique les précisions suivantes sur la circulation et le commerce automobile de nos départements de l'Afrique du Nord, du Maroc et de la Tunisie :

ALGÉRIE

Ventes sur le marché intérieur

Nombre de véhicules neufs enregistrés :
Voitures à usage personnel : en 1935, 3.452 ; en 1934, 5.478. Différence en moins par rapport à 1934 : 2.026, soit 37 %. Différence en moins par rapport à 1933 : 2.935, soit 46 %.

Véhicules commerciaux : en 1935, 498 ; en 1934, 1.011. Différence en moins par rapport à 1934 : 513, soit 50,7 %. Différence en moins par rapport à 1933 : 785, soit 61,2 %.

Le budget algérien pour 1935 comportait une aggravation sensible des charges de l'automobile, sous forme d'une majoration des droits de douane sur l'essence.

D'autre part, les décrets-lois français du 19 avril 1934, portant coordination des transports ferroviaires et routiers, et du 30 juin 1934, relatif à la limitation des dimensions et poids des véhicules, ont été rendus successivement applicables à l'Algérie.

Répartition des ventes par provenance (voitures et véhicules commerciaux) : marques françaises, en 1935, 88,9 % ; en 1934, 93,3 % ; marques étrangères, en 1935, 11,1 % ; en 1934, 6,7 %.

Circulation

Véhicules en circulation :

Voitures à usage personnel : au 1^{er} janvier 1935, 97.758 ; au 1^{er} janvier 1934, 92.895. Différence en plus par rapport à 1934 : 4.863, soit 5,2 %.

Véhicules commerciaux : au 1^{er} janvier 1935, 17.401 ; au 1^{er} janvier 1934, 15.754. Différence en plus par rapport à 1934 : 1.647, soit 10,4 %.

Nombre total de véhicules en circulation : au 1^{er} janvier 1935, 115.159 ; au 1^{er} janvier 1934, 108.649. Différence en plus par rapport à 1934 : 6.510, soit 6 %.

MAROC

Ventes sur le marché marocain

Nombre total de véhicules neufs enregistrés :

Voitures à usage personnel : en 1935, 3.314 ; en 1934, 3.645. Différence en moins par rapport à 1934 : 331, soit 9,1 %.

Véhicules commerciaux : en 1935, 900 ; en 1934, 757. Différence en plus par rapport à 1934 : 143, soit 18,9 %.

Le régime fiscal des véhicules automobiles au Maroc a subi une importante modification : l'impôt de circulation — d'ailleurs relativement faible — a été supprimé et remplacé, à dater du 1^{er} décembre 1935, par une taxe additionnelle de dix francs par hectolitre sur les carburants et lubrifiants.

Les véhicules à moteur à huile lourde ont été soumis à un impôt compensateur spécial à dater du 1^{er} janvier 1936.

Répartition des ventes par provenance :

a) Voitures à usage personnel :

Marques allemandes : en 1935, 1,8 % ; en 1934, % négligeable ; marques américaines : en 1935, 66,1 % ; en 1934, 52,3 % ; marques britanniques : en 1934, % négligeable ; marques française : en 1935, 28,9 % ; en 1934, 44,4 % ; marques italiennes : en 1935, 2,8 % ; en 1934, 2 %.

b) Véhicules commerciaux :

Marques allemandes : en 1935, 2,2 % ; en 1934, 2 % ; marques américaines : en 1935, 75,2 % ; en 1934, 71,2 % ; marques françaises : en 1935, 20 % ; en 1934, 23,25 % ; marques suédoises : en 1935, 1,6 % ; en 1934, 2,95 %.

Circulation

Véhicules en circulation :

Voitures à usage personnel : au 31 mars 1935, 36.286 ; au 30 septembre 1934, 34.612 ; véhicules commerciaux : au 31 mars 1935, 11.649 ; au 30 septembre 1934, 11.215. Nombre total de véhicules en circulation : au 31 mars 1935, 47.935 ; au 30 septembre 1934, 45.827.

TUNISIE

Ventes sur le marché tunisien

Nombre total de véhicules neufs enregistrés :

Voiture à usage personnel : en 1935, 876 ; en 1934, 1.118. Différence en moins par rapport à 1934 : 242, soit 21,6 %. Différence en moins par rapport à 1933 : 446, soit 34,7 %.

Véhicules commerciaux : en 1935, 85 ; en 1934, 313. Différence en moins par rapport à 1934 : 228, soit 72,8 %. Différence en moins par rapport à 1933 : 213, soit 71,5 %.

En raison moins des circonstances défavorables que des mesures dites « de coordination », les ventes de véhicules commerciaux tendent à devenir négligeables.

Répartition des ventes par provenance (voitures et véhicules commerciaux) :

Marques françaises : en 1935, 91 % ; en 1934, 95,1 % ;
marques américaines : en 1935, 5,7 % ; en 1934, 2,7 % ;
marques italiennes : en 1935, 3 % ; en 1934, 2 %.

Circulation

Véhicules en circulation :

a) Voitures à usage personnel : au 1^{er} janvier 1935, 13.901 ; au 1^{er} janvier 1934, 16.994. Différence en moins par rapport à 1934 : 3.903, soit 23 %.

b) Véhicules commerciaux : au 1^{er} janvier 1935, 2.465 ; au 1^{er} janvier 1934, 2.321. Différence en plus par rapport à 1934 : 144, soit 6,2 %

Nombre total de véhicules en circulation : au 1^{er} janvier 1935, 15.556 ; au 1^{er} janvier 1934, 19.315. Différence en moins : 3.759, soit 19,5 %.

Comme au Maroc, l'impôt de circulation sur les automobiles a été supprimé et remplacé par une taxe additionnelle sensiblement plus élevée sur l'essence (1^{er} janvier 1935).

ÉTAT des ventes d'immeubles enregistrées pendant les 2^e trimestres 1936 et 1935

VILLES	2 ^e TRIMESTRE 1936		2 ^e TRIMESTRE 1935	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda	259	1.745.400	251	2.792.467
Taza	238	828.597 53	180	786.462 25
Fès	1.000	6.023.014 10	902	5.744.274 60
Meknès	864	3.032.640	717	3.864.554
Port-Lyautey	176	1.148.370	158	1.011.843
Rabat	654	5.228.417 25	1.120	6.369.382 87
Casablanca	866	23.823.455 90	671	21.861.030
Settat	365	748.125	275	640.000
Mazagan	545	1.455.833 50	508	994.300
Safi	215	825.630 23	276	1.483.390 06
Mogador	123	469.035	86	341.444
Oued-Zem	773	999.228	648	702.000
Marrakech	737	4.573.659 10	684	4.570.665 10
Agadir	153	603.926 90	135	784.300
Totaux.....	6.968	51.505.332 31	6.611	51.946.163 28

RELEVÉ des mutations de fonds de commerce enregistrées pendant les 2^e trimestres 1936 et 1935

VILLES	2 ^e TRIMESTRE 1936		2 ^e TRIMESTRE 1935	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda	6	229.460	12	86.737
Taza	1	9.060	1	3.000
Fès	6	281.044 75	6	84.320 15
Meknès	5	195.800	9	1.204.280
Port-Lyautey	2	6.265	1	18.000
Rabat	9	244.800	13	303.775 50
Casablanca	71	2.356.865	46	1.837.420
Settat	1	17.934 75	"	"
Mazagan	1	5.000	3	77.500
Safi	3	31.660	"	"
Mogador	"	"	2	155.000
Oued-Zem	"	"	"	"
Marrakech	7	29.800	5	190.641
Agadir	2	6.000	2	5.400
Totaux.....	114	3.413.689 50	100	3.966.073 75

ÉTAT DES ANIMAUX ENTRÉS SUR LES MARCHÉS AUX BESTIAUX AU COURS DE L'ANNÉE 1935

VILLES	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Camelins	Equins	Asins
Azemmour	3.296	7.192	289	"	56	10	580
Casablanca	79.639	420.028	6.888	10.834	274	1.904	2.123
Fedala	3.599	(1) 6.502	"	"	"	"	"
Fès	38.025	119.545	8.326	"	3.364	10.783	6.121
Marrakech	42.553	192.771	46.774	"	7.008	12.477	20.986
Mazagan	2.499	5.066	"	"	3	5	90
Meknès	31.982	99.220	5.158	"	4	3.117	5.604
Mogador	3.460	(1) 14.007	"	"	"	"	"
Oujda	7.333	169.952	"	56	278	2.859	6.076
Ouezzane	5.899	12.611	6.001	"	"	885	2.466
Port-Lyautey	"	15.936	2.050	"	"	32	139
Safi	484	37.507	493	"	40	26	214
Salé	23.929	40.319	3.801	"	119	4.527	2.700
Sefrou	4.811	21.899	14.461	"	"	174	1.279
Settat	13.745	11.131	3.394	"	11.553	23.300	4.035
Taza	9.813	25.139	10.612	"	2	634	1.946
Total	271.052	1.198.825	107.697	10.890	22.806	60.783	54.359

(1) Ovins et caprins ensemble.

N.B. — Il n'existe pas de marché aux bestiaux à Agadir et à Rabat.